

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement au plus tard à la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
 - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
 - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :

Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité. Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.



● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 06/07/2026**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60							
ISIGNY SUR MER PRÉFIXE 462	"Le Clos Granval"	02	85	35	○	□	▲
Parcelle de labour.							
ISIGNY SUR MER PRÉFIXE 462	"Les Rouges Terres"	03	53	30	○	□	▲
Parcelle de labour.							
ISIGNY SUR MER PRÉFIXE 462	"Le Jardin Chevalier"	04	15	14	○	□	▲
Parcelles en nature d'herbage et labour.							
ISIGNY SUR MER PRÉFIXE 462	"Les Platins"	01	67	98	○	□	▲
Parcelle de marais							
PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE							
MÉZIDON VALLÉE D'AUGE (PRÉFIXES 233 ET 422)	"la Soquence"	24	26	85	◐	□	▲
Haras d'élevage et de valorisation de chevaux de sport avec bâtiments d'habitation (maisons, studio) et d'exploitation (écuries, hangar, carrière et paddocks) et herbage.							
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
MONTSENELLE - EXTENSION : VARENGUEBEC	La Lande de Pretot , Les Comtes	1	17	01	○	□	▲
CARANTILLY - EXT : CERISY LA SALLE , QUIBOU, DANGY	Clos de la Croix, Pré de la Fontaine, Les Longs Camps, Les Bissonnets, La Daviere, Les Forchieres, Les Plaquieres	107	10	00	○	■	▲
Attribution en jouissance par intermédiation locative de parcelles en nature d'herbage et de labour							
LE TEILLEUL	Nantrais, La Haminière, Le Coudray & Nantrail	33	42	56	○	□	▲
Biens loués en Agriculture Biologique							
27 EURE – 02 35 59 66 97							
LE BOSCH DU THEIL - EXTENSION : IVILLE, EPEGARD ET VITOT	Les Bois Du Champ De Batai, La Croix Cheron, La Route De Brionne, Le Nid De Chien, Les Hayettes	60	55	20	○	□	▲
Parcelles de labour et prairie.							
EXPLOITATION AGRICOLE							
GAUCIEL - EXTENSION : LE VIEIL EVEUX, CIERREY, JOUY SUR EURE, MISEREY, HARDENCOURT-COCHEREL, AUTHEUIL AUTHOUILLET	LA CROIX ALLEMANDE, LE BOUT DES HAIES, LE MOULIN A VENT, LES GRAVIERS, LA MALADRIE	99	65	88	○	■	▲
Transmission d'une exploitation agricole comprenant 99 ha 65 a 88 ca de labours, à louer par bail rural avec cession concomitante de fonds agricoles.							
76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93							
ARGUEIL	"Sousle Mont Sauveur" "Launay"	3	46	25	○	□	▲
LINTOT	"La Mare du Verre"	8	97	20	○	□	▲
Libre au 29/09/2026							
EXPLOITATION AGRICOLE							
BIVILLE LA BAIGNARDE	"Le Fresne" "0500 Rte de Brennetuit" "Vers la Rte Nationale" "Le Fresne" "0001 Imp du Fresne" "Plaine de Brennetuit" "Le Four à Chaux"	50	33	90	◐	■	▲
Cession globale d'une exploitation orientée en polyculture élevage laitier d'une surface totale d'environ 50 ha 33 a 90 ca sous réserve d'arpentage avec corps de ferme et avec fonds agricole (soit 3 ha 59 a 11 ca à l'achat avec corps de ferme : possibilité de revente de la maison d'habitation + 46 ha 74 a 79 ca sous réserve d'arpentage en location par bail rural d'une durée de 18 ans)							